

Convocation du 21 mars 2023

**Délibération 2023-01-01**

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 28 mars à 17h00, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Château de Valençay se sont réunis, sous la présidence de Monsieur Claude DOUCET

Etaient présents : Gil Averous, Nadine Bellurot, Mireille Duvoux, Michel Bougault, Claude Doucet, Gilles Branchoux, Marie-France Martineau, Alain Sicault, Pascal Doucet

Etait excusé : Jean-Yves Hugon

---

**OBJET : DESIGNATION SECRETAIRE SEANCE**

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'au début de chacune de ses séances, le Comité Syndical nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il s'agit donc ici de nommer le secrétaire de la séance de ce jour.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n°2004-E-3667 du 7 décembre 2004 modifié, portant création du Syndicat Mixte du Château de Valençay,

Considérant que le quorum est atteint,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide

**Article unique** : Mme Marie-France Martineau est nommée secrétaire de séance.

---

Certifié exécutoire  
Transmis à la préfecture le  
Publié affiché ou notifié le  
Le Président,

Fait et délibéré les jour, an et mois susdits  
Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Claude DOUCET.



La secrétaire de séance,  
Marie-France MARTINEAU